

SOUSSION CHIMIQUE

RESULTATS DE L'ENQUETE 2019

DEFINITION

La soumission chimique (SC) est l'administration à des fins criminelles (viols, actes de pédophilie) ou délictuelles (violences volontaires, vols) de substances psychoactives (SPA) **à l'insu** de la victime ou sous la **menace**.

Les cas ne répondant pas à cette définition entrent dans la catégorie « vulnérabilité chimique » qui désigne l'état de fragilité d'une personne induit par la consommation **volontaire de SPA la rendant plus vulnérable à un acte délictuel ou criminel**. On note les vulnérabilités par consommation de substances non médicamenteuses (SNM), substances médicamenteuses (SM) ou les deux à la fois (SM + SNM).

ENQUETE

En octobre 2003, l'Afssaps/ANSM a mis en place une enquête nationale afin d'obtenir des données exhaustives sur les cas de SC. Dans ce cadre, une mise au point sur l'usage criminel des produits psychoactifs a été adressée aux médecins et un protocole national d'enquête a été établi.

Il s'agit d'une enquête prospective annuelle ayant pour objectif d'identifier les substances en cause, de définir les contextes des agressions et les *modi operandi* des agresseurs. Ainsi, elle nécessite obligatoirement des analyses toxicologiques dans des matrices biologiques dont les prélèvements doivent être réalisés dans des délais acceptables.

RESULTATS

En 2019, diverses structures ont participé à cette étude dans la déclaration des cas :

661 observations ont été notifiées essentiellement par :

- Des laboratoires d'analyses toxicologiques experts médico-judiciaires dans 434 cas (65,7%)
- Des urgences médico-judiciaires et des services de médecine légale dans 206 cas (31,1%)
- Divers autres services (médical, judiciaire) dans 21 cas (3,2%)

Après analyse, ont été retenus pour étude :

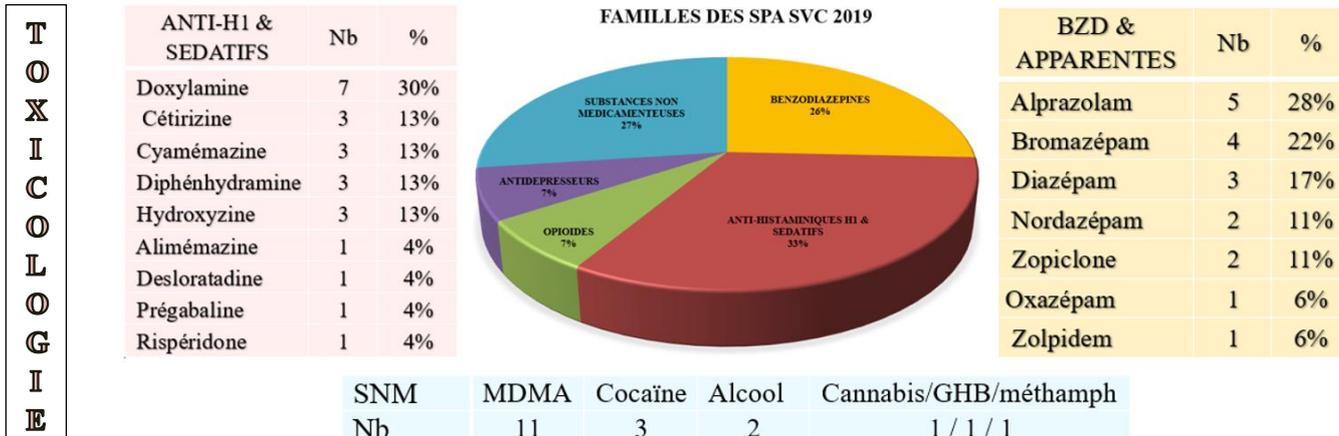
- 574 cas (augmentation de 16,7% par rapport à 2018) répartis en :
 - 53 cas (9,2%) de SC vraisemblable (8% en 2018)
 - 312 cas (54,4%) de SC possible (55% en 2018)
 - 209 cas (36,4%) de vulnérabilité chimique (37% en 2018)
- 522 cas (90,9 %) ont déposé plainte



SOUMISSION CHIMIQUE VRAISEMBLABLE

Victimes : 53 victimes dont 9 enfants < 15 ans : prédominance féminine (66%/35 cas), sex-ratio de 0.51

- Elles sont âgées de 2 à 86 ans avec une médiane de 24 ans ; on dénombre 11 victimes mineures
- Elles (>12 ans) ont consommé volontairement de l'alcool dans 62% des cas et/ou du cannabis dans 11%
- Une amnésie est décrite dans 52% (22/42 victimes âgées de plus de 10 ans)
- Les faits relevés sont :
 - Une agression sexuelle (AS) seule (54,7%/29 cas), AS + vol (1,9% (1 cas))
 - Un vol (13,2%/7 cas)
 - Une sédation (20,7%/11 cas dont 2 dans un but homicide)
 - Une tentative de SC (9,4%/5 cas)



VULNERABILITES CHIMIQUES

	Vulnérabilité par SNM (151 cas)	Vulnérabilité par SM + SNM (54 cas)	Vulnérabilité par SM (4 cas)
Victimes	138F (91%) et 13H	49F (91%) et 5H	4F
Age moyen	23,7 ans (13-19), 22 mineurs	30,7 ans (12-65), 5 mineurs	35,7 ans (19-77 ans)
Agressions	AS (132 cas/87%), AS + vol (8 cas/5%), vol (5), violences (4), TSC (2)	AS (53 cas/98%), AS + vol (1)	AS (4)
Amnésie	93 cas/147 (63%)	26 cas/47 (55%)	2 cas
SNM	Alcool (96%), alcool seul (60%), cannabis (33%), cocaïne (7%), MDMA (3%), LSD (1), protoxyde d'azote (1)	Alcool (87%), cannabis (46%), cocaïne (24%), MDMA (4 cas), kétamine (1 cas) et Trt habituel	Traitement habituel (BZD + NLP, antipsychotiques...)

Cette étude se caractérise par une proportion de cas de SCV toujours basse (9% des déclarations), un profil des victimes inchangé (jeunes femmes victimes d'AS, enfants chimiquement battus ou sédatisés dans un but d'homicide). Pour la 1^{ère} fois, le groupe des antihistaminiques prend la 1^{ère} place avec à sa tête la doxylamine et, la prégabaline entre dans la liste des SPA de SC. L'alprazolam, le bromazépam et le diazépam sont les BZD les plus utilisées. L'usage de la zopiclone ne se confirme pas. Parmi les SNM, la MDMA est en progression. Quant à la vulnérabilité chimique, l'usage de protoxyde d'azote est cité pour la première fois et la consommation banalisée de l'alcool reste le problème majeur (96%) suivi de celle du cannabis.

L'équipe du CEIP-A de Paris remercie l'ensemble des partenaires pour leur participation : les laboratoires de toxicologie publics et privés, les services médico-judiciaires et les réseaux des vigilances.